

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

Band: 50 (1972)

Heft: 12

Artikel: Causons "polypores" (III)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-937174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR PILZKUNDE BULLETIN SUISSE DE MYCOLOGIE

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde und
der Vapko, Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane in der Schweiz
Organe officiel de l'Union des sociétés suisses de mycologie et de la Vapko,
association des organes officiels de contrôle des champignons de la Suisse

Redaktion: Adolf Nyffenegger, Muristrasse 5, 3123 Belp, Tel. 031 81 11 51. *Druck und Verlag:* Druckerei Benteli AG, 3018 Bern,
Telephon 031 55 44 33, Postcheck 30-321. *Abonnementspreise:* Schweiz Fr. 16.-, Ausland Fr. 18.-, Einzelnnummer Fr. 1.70.

Für Vereinsmitglieder im Beitrag inbegriffen. *Insertionspreise:* 1 Seite Fr. 200.-, $\frac{1}{2}$ Seite Fr. 110.-, $\frac{1}{4}$ Seite Fr. 60.-.
Adressänderungen melden Vereinsvorstände bis zum 2. des Monats an *Ernst Mosimann, Schlossstalden 16, 3076 Worb.*

Nachdruck, auch auszugsweise, ohne ausdrückliche Bewilligung der Redaktion verboten.

50. Jahrgang – 3018 Bern, 15. Dezember 1972 – Heft 12

Causons «polypores» (III)

La discussion ou la description de méthodes de travail, sans les mettre en contact avec la réalité pour y avoir des résultats concrets, risque fort de fatiguer à la longue.

Alors, cette fois-ci, nous nous pencherons sur un petit groupe de polypores, et, pour comble d'ironie, nous choisirons pour commencer non pas des polypores à pores, ce qui serait normal, mais des polypores à lamelles. Des lamelles suffisamment coriaces et même ligneuses pour ne pas confondre de tels polypores avec des *Agaricales* non stipités (= sans stipe, sans «tige»).

Mais, direz-vous, s'il y a des polypores à lamelles, qu'est-ce donc un polypore ? N'est-ce pas un champignon à nombreux pores ? Oui, dans le cas normal, et il faut ajouter que les pores sont «soudés» ensemble ou si l'on veut, la paroi «gauche» d'un pore sera la paroi «droite» du pore situé à gauche du premier, et ainsi de suite. Ça, il faudra bien se le rappeler, car si plus tard nous aborderons une fois ensemble les *Poria* de chez nous, nous verrons parfois des carpophores avec des ouvertures «éparpillées» dans une trame (ouvertures d'ailleurs fermées avant la maturité) qui risqueront fort de nous faire dire : «Tiens, un *Poria* !», alors qu'il s'agira très probablement d'un *Cyphellaceae* (par ex. *Stromatoscypha fimbriata* [Fr.] Donk). Il y a aussi le *Fistulina hepatica* (Huds.) Fr., la langue de bœuf, qui a des tubes serrés l'un contre l'autre, mais chaque tube a ses propres parois. Ça non plus, ce n'est pas un polypore puisque ces tubes ne sont pas «soudés» ensemble, c'est-à-dire que deux tubes l'un à côté de l'autre n'ont pas de paroi commune. – Cette particularité des parois communes sépare aussi les *Polyporaceae* des *Boletaceae*, s'il fallait encore cela à part le fait que les Bolets ne sont pas coriaces ni ligneux. – Des parois communes auraient les mérules, mais elles n'ont pas de tubes, qu'ils soient porés, lamellés, ou labyrinthiques ; les mérules ont des plis reliés ensemble de façon à former des filets. On pourrait dire dans ce sens que la mérule est au polypore ce que la chanterelle est à l'agaric.

De même donc que les *Agaricales*, les champignons charnus à lamelles, ont des espèces à pores et tubes (12 genres sur 144 chez Moser), les *Polyporaceae* ont des espèces à lamelles qui, toutefois, ainsi que nous l'avons dit, sont ligneuses ou coriaces et de plus, n'ont pas de stipe du tout, ou pas de stipe bien défini, du moins pour les espèces de chez nous.

Ainsi, nous espérons que nous nous serons bien assurés de la délimitation du groupe Polypores. Qui est d'avis que cela ne suffit pas, et qu'il y a encore possibilité de le confondre avec un autre groupe (nous n'osons même pas parler de famille malgré la terminaison -aceae, car dans les *Polyporaceae*, il y a des genres appartenant à différentes familles; nous devrions dire plutôt «polypores» que *Polyporaceae*), écrive à notre rédacteur A. Nyffenegger en lui indiquant avec quelle espèce n'appartenant pas aux polypores les limites ne sont pas encore définies.

Pourquoi autant de paroles pour délimiter les polypores? Voyons plutôt ce que A. Gäumann, le grand morphologiste suisse en mycologie (1893–1963) dit dans «Die Pilze – Grundzüge ihrer Entwicklungsgeschichte und Morphologie»: 366, Bâle et Stuttgart, 1964 – nous traduisons: «Les *Polyporaceae*, polypores ou porés vivent en grande partie en saprophytes sur du bois en décomposition ou en parasites, provoquant des maladies à des arbres encore debout. Malgré leur nom, ils ne sont pas suffisamment caractérisés, car d'importants champignons à pores, comme les *Boletaceae*, n'en font pas partie; d'autre part, seuls les *Polyporaceae* «typiques» comme les *Poria* et les *Polyporus* présentent une structure porée bien nette; les *Daedalea* et les *Lenzites*, par contre, ont une structure plutôt lamellée de leur hyménophore. Outre par la forme de l'hyménophore, les *Polyporaceae* sont, à cause de cela, réunis ensemble encore par la texture anatomique (difficile à saisir par des mots) du réseau hyphique de leurs carpophores, tout spécialement de leur trame et de leur subhyménium.»

Généralement quand les caractéristiques d'un groupe sont difficiles à exprimer par des mots, sans que pour autant l'on veuille renoncer à celui-ci, c'est qu'il a une raison d'être pratique, mais que les structures de ses composants ne permettent pas de reconnaître des «liens de parenté» bien clairs entre eux. Une image: une société de mycologie est un groupe pratique, car chaque membre étudie les champignons, mais il peut y avoir dans cette société un Suisse, un Africain, un Hindou, tous d'origine différente en comparaison par ex. au Suisse mycologue par rapport à un autre Suisse d'un groupe de peinture n'ayant pas d'affinité avec la mycologie. – Les polypores, c'est un groupe pratique, voilà, et il vaut la peine d'être étudié en tant que tel. Mais très probablement dans un avenir bien proche, l'on nous demandera un «petit» effort, celui de ne plus attacher autant d'importance à la structure macroscopique de l'hyménophore, mais d'accorder la primeur à d'autres caractéristiques plus stables, plus naturelles, et plus en accord à la phylogénie.

Retournons à nos polypores à lamelles. Nous avions dit la dernière fois que nous procèderons par ordre d'élimination. Nous appelons cela «travailler à la flore»: tâcher de caractériser un polypore en peu de mots et dire qu'il n'y en a point d'autre dans notre flore qui corresponde à cette caractéristique. Ce n'est pas très scientifique, car si une fois nous rencontrerons une espèce non décrite en Europe centrale et si elle est plus ou moins rapprochée – en mots – d'une de chez nous, il y aura

fausse détermination. Mais cette méthode suffira au début à celui qui veut seulement savoir les noms des polypores de formes classiques qu'il a récoltés. Dans une deuxième partie, nous discuterons des différentes caractéristiques de ces polypores pour ceux qui veulent connaître un peu plus ces polypores.

Relions la théorie à la pratique: d'un côté le livre de détermination, ce sera Bourdot & Galzin «Les Hyménomycètes de France» (plus loin tout simplement B & G) dont nous répéterons les grandes lignes pour ceux qui n'en disposent pas et d'un autre côté le matériel. Mais quel matériel? Comment le trouver si nous sommes supposés commencer à zéro en polypores? *Chaque section peut demander par son président à notre rédacteur, A. Nyffenegger, Muristr. 5, 3123 Belp, l'envoi d'un sachet qui contiendra les exemplaires des espèces discutées* (toujours indiquer de quel numéro de «Causons «polypores» il s'agit). Ces espèces porteront chacune un numéro. Il faudra, sur la base de ce que nous écrirons dans «Causons «polypores» déterminer ces espèces. Dans le prochain article de cette série, il sera indiqué au début à quelle espèce chaque numéro correspond, et chacun pourra ainsi vérifier sa détermination. Si quelqu'un a commis une erreur, il pourra écrire et indiquer pourquoi. S'il n'a pas manqué d'observation, mais qu'il s'agit d'un manque de précision dans notre texte, nous pourrons ainsi nous corriger pour une autre fois, nous améliorer. Merci d'avance.

Et si le président d'une section se désintéresse complètement des polypores et qu'un «nouveau» a la curiosité nécessaire et le désir d'étudier ce groupe? Qu'il écrive directement, en demandant la première fois de faire viser sa lettre par le président, et ce sera alors le nouveau qui recevra le sachet. Et si le visa est difficilement obtenable, qu'il écrive quand même, sans visa. Ce qui est important, c'est que qui veut étudier, puisse le faire, et que d'autre part, nous puissions limiter le matériel au nécessaire. Qui, pour une raison géographique, ne fait pas partie d'une section, mais seulement de l'Union, peut aussi écrire directement.

Au début, nous traiterons les genres communs, il y aura assez de matériel, et probablement aussi moins d'intérêt à recevoir les sachets. Plus tard, quand les espèces traitées seront celles que l'on ne rencontre que difficilement, il faudra examiner si nous devrons procéder par roulement, c'est-à-dire qu'une section envoie le matériel après examen à une autre section indiquée, et ainsi de suite. Mais pour l'instant les sections qui veulent collectionner sérieusement ces polypores, peuvent le faire et garder ces sachets avec leur contenu (grossost modo: boîte de carton avec boules de naphtaline à renouveler tous les 6 mois, dans endroit sec et à température normale d'une chambre). Qui ne peut ou ne veut pas fungariser ces polypores est prié de les retourner après examen à A. Nyffenegger.

Nous tenons à faire remarquer que lors des récoltes de ce matériel, nous avons toujours veillé à ce que l'équilibre naturel soit maintenu, c'est-à-dire que nous avons laissé des carpophores à leur substrat pour la reproduction.

Les remarques qui suivent, non pas seulement dans cet article, mais dans tous ceux de cette série, ne sont valables, si rien de contraire n'est indiqué, que pour des polypores plus ou moins fraîchement récoltés (par ex. récolte de 0-3 ans) et non pas pour ceux ayant passé 50 ans et plus dans un herbier. De ces derniers nous pourrons parler beaucoup plus tard.

Les polypores à lamelles que nous traitons maintenant sont *foncés*, c'est-à-dire d'un brun plus foncé que les bois non traités de notre pays. Comme la couleur de la surface du chapeau et de l'hyménophore peut beaucoup varier, il est préférable de couper le carpophore verticalement en deux pour vérifier la couleur de la trame (entre la surface du chapeau et les tubes).

Ces caractéristiques macroscopiques ont servi à *Karsten* à séparer ce groupe des autres polypores à lamelles et d'en faire le genre

Gloeophyllum

soit, en grec, *gloios* = quelque chose qui colle, de la «glue»
phyllon = feuille (5). — Le chiffre entre parenthèses se réfère toujours à l'œuvre indiquée à la fin de cet article sous ce même numéro et d'où a été tiré le renseignement s'il ne s'agit pas d'observation personnelle.

Autrement dit «feuille gluante». Mais nous ne savons pas pourquoi ce «gluante» car nous n'avons jamais remarqué de lamelles gluantes chez *Gloeophyllum*. Est-ce peut-être parce qu'elles s'anastomosent facilement?

Nous avons en Suisse et dans les régions limitrophes trois *Gloeophyllum* et c'est pourquoi le sachet principal «Causons «polypores» III» contient trois plus petits sachets, numérotés 1, 2, et 3 après le «III» qui représente le numéro de l'article. Chaque petit sachet contient donc une espèce différente, et pour ne pas trop compliquer, nous avons choisi des exemplaires plutôt classiques, et non pas des formes bizarres et occasionnelles. La plasticité des polypores est telle que l'on pourrait envoyer des paquets d'exemplaires différents sans pour autant embrasser toutes les formes d'une espèce. C'est d'ailleurs cette plasticité que l'on ne rencontre guère, du moins à un degré si élevé, chez les autres groupes de champignons, qui semble décevoir et rebuter maints mycologues. Et pourtant quel enchantement de découvrir une vieille connaissance chaque fois sous de nouvelles formes!

Si nous comparons les lamelles de nos trois collections, nous remarquerons que chaque collection a des lamelles bien différentes des deux autres : il n'y en a qu'une qui forme des séries de lamelles et lamellules plus ou moins droites, c'est-à-dire qui vont du bord du chapeau au point d'attache au support sans se retourner pour former des dédales, des labyrinthes ou même de véritables pores. Nous disons bien des *séries* de lamelles, c'est-à-dire des ensembles de telles lamelles et lamellules, parce qu'il y a aussi dans les mêmes carpophores d'autres lamelles qui peuvent former des pores très allongés en s'anastomosant.

De plus nous remarquerons que cette espèce a les lamelles clairement plus espacées que celles des deux autres, que la surface de son chapeau, si on la compare avec celles des deux autres espèces, est douce au toucher même s'il y a des aspérités éventuelles, et que même séché, le carpophore est malléable, se laisse donc facilement recourber.

(Nous parlons ici des carpophores ou des parties des carpophores encore vivants lors de la récolte, et non pas de spécimens déjà morts ayant passé tout l'hiver sur le support, exposés aux intempéries. Chose qui va de soi pour les *Agaricales*, mais combien de «cadavres» déjà transformés en partie physiquement et chimiquement nous sont présentés pour être déterminés!)

Donc l'espèce qui a :

- a) des séries de lamelles et/ou lamellules plus ou moins droites, sans former de pores,
- b) dont la surface est douce au toucher (comparer),
- c) qui même sèche est encore malléable, qui se laisse recourber,
- d) dont les lamelles sont espacées est, dans ce groupe, le

Gloeophyllum abietinum (Bull. ex Fr.) Karst.

Comme son nom l'indique, il vit sur des Abietinées, soit des conifères, et chez nous principalement (ou toujours jusqu'à maintenant ?) sur *Picea abies* = *excelsa*, donc sur de l'épicea.

Une autre espèce a un hyménophore dont la forme principale est certes celles de lamelles, mais elles s'anastomosent facilement pour former des pores allongés radialement, elles se retournent sur elles-mêmes comme un médaillon pour former de petits pores secondaires, elles s'interrompent parfois pour recontinuer un peu plus loin sur la même ligne vers le point d'attache.

Donc l'espèce qui a :

- a) des lamelles s'anastomosant facilement pour former des pores radiaux, ou formant des îlots de petits pores entre les lamelles,
- b) des lamelles moins espacées que chez *abietinum*,
- c) des carpophores séchés rigides, ne se laissant pas recourber sans se fendre,
- d) la surface du carpophore rude au toucher,
- e) le bord d'un brun orange, ou alors si le bord est blanchâtre, c'est la zone qui le précède qui est d'un brun orange. Parfois une grande partie du carpophore peut être de ce ton, surtout l'hyménophore, est le

Gloeophyllum sepiarium (Wulf. ex Fr.) Karst.

du latin *saepes* = haie, clôture (mnémotechnie: une haie sépare) son support principal étant les haies de bois, exposées aux intempéries.

Enfin, il reste le dernier groupe :

- a) pratiquement plus de lamelles partant du bord au point d'attache sans former de pores. Parfois tout l'hyménophore est poroïde, il n'y a que le bord dont les pores allongés rappellent des lamelles,
- b) lamelles ou pores beaucoup plus serrés que chez les deux autres espèces. Les parois (*dissepimenta*) sont beaucoup plus fines que chez les deux autres espèces,
- c) carpophores séchés moins rigides que *sepiarium* mais plus rigides qu'*abietinum*,
- d) surface d'un brun non ferrugineux, rappelant celle d'*abietinum*, peut être également douce au toucher comme chez *abietinum*, mais la différence des lamelles les sépare sans l'ombre d'un doute. La surface peut être aussi plutôt beige gris, alors d'aspect rugueux. – C'est le

Gloeophyllum trabeum (Pers. ex Fr.) Murr.

soit du latin *trabs* = poutre (trave, traveau, traverse), de son support principal.

Et maintenant, si nous comparons les noms de ces trois espèces, nous remarquons que les deux premières, qui sont celles avec des lamelles bien prononcées, ont été placées par Karsten dans *Gloeophyllum*, c'est-à-dire par l'auteur même de ce nom générique, tandis que *trabeum*, qui est souvent poroïde, a été placé par Murrill

dans *Gloeophyllum*. – Karsten s'est basé sur les lamelles et sur la couleur sombre pour placer les deux espèces dans *Gloeophyllum*, tandis que Murrill a remarqué qu'il y a une affinité très nette entre *trabeum* et les deux autres espèces et il l'a placé avec raison dans le même genre, sans pouvoir trop s'occuper de savoir si ce polypore a encore de véritables lamelles ou non, pour être un *Gloeophyllum*. Pensons-y.

Essayons maintenant de déterminer à l'aide de B & G en nous souvenant que leur nomenclature ne correspond plus, en grande partie, à celle qui est utilisée par les taxonomistes actuels en polypores (à part quelques exceptions, en Amérique par ex.):

Page 515, table au analytique des genres:

1 – tubes libres entre eux

- tubes d'abord constitués par des verrues distinctes, immergées dans un subiculum résupiné
- tubes soudés sur toute leur longueur: 2.

Nos espèces n'ont ni les tubes libres entre eux, ni des verrues distinctes; par contre ont les «tubes soudés sur toute leur longueur», soit à continuer sous 2, si l'on considère qu'un tube peut être aussi lamellé.

2 – cloisons hyméniennes obtuses et fertiles sur la tranche; pores imparfaits peu profonds

- pores stériles sur la tranche et tubes bien formés plus ou moins allongés: 3.

Même si nous ne microscopions pas la tranche des pores, nous pouvons dire que c'est la deuxième possibilité, car nous avons des tubes (bien que lamellés) bien formés et allongés, et non pas des pores imparfaits peu profonds qui correspondent aux mérules.

Donc à 3. Et à l'avenir, pour tous les polypores, nous pourrons commencer à partir de 3:

- tubes ou fossettes creusés dans la trame, ne formant pas une couche distincte de celle-ci. Espèces subéreuses ou coriaces, à spores blanches: 4.
- tubes formant une couche distincte de la trame.

Pour répondre à 3, il est nécessaire de couper le carpophore en deux de haut en bas et si possible avec une lame de rasoir (même si déjà utilisée pour la barbe) pour avoir une coupe nette, car avec une coupure grossière nous risquons de masquer la coupe des dissepimenta par la pruine des lamelles. Si la coupe est bien faite, nous remarquons à la loupe que pour les trois espèces la trame ne diffère pas macroscopiquement quand elle passe aux dissepimenta, qu'il n'y a pas de séparation dans la «construction». Ce sont également des espèces *coriaces* à subéreuses. Donc nous pouvons passer à 4 et en même temps nous apprenons que les spores devront être blanches, maintenant on dirait hyalines:

- 4 – trame composée de deux parties, l'inférieure dure, fibreuse, la supérieure, molle, spongieuse; hyménium dédaléen: *Daedalea* X
- trame homogène: 5.

Nouvel examen de la coupe: pour la première espèce traitée (*abietinum*), il y a une partie supérieure qui, sous la loupe, est distincte de la partie inférieure: elle est plus foncée, parfois plus spongieuse et alors les fibres montent presque verticalement et forment le tomenteux du chapeau. Mais si nous consultons ce que les auteurs décrivent sous *Daedalea*, soit biennis nous remarquons que nous sommes malgré tout sur la fausse piste, puisqu'ils parlent d'une espèce stipitée à chapeau blanc puis rosâtre. Pour les deux autres espèces traitées (*sepiarium* et *trabeum*), la trame est homogène. Donc à

- 5 – hyménium déchiré en palettes ou aiguillons: *Irpe IX*
- hyménium lamelleux ou dédaléen: *Lenzites XI*
- hyménium formé de pores grands, 2 mm d. environ, anguleux-hexagones; trame coriace subéreuse, induresciente: *Hexagona, XIII*
- hyménium formé de pores grands ou moyens, 0,25–1,2 mm, trame subéreuse plus ou moins dure: *Trametes, XII*
- hyménium formé de pores fins; plantes minces, coriaces: 6.

Nous pouvons placer *abietinum* et *sepiarium* sans l'ombre d'un doute sous *Lenzites*, puisque leur hyménium est lamelleux.

Pour *trabeum* l'on pourrait hésiter entre les deux dernières possibilités: mais bien des pores sont grands et se placent très bien dans les mesures 0,25–1,2 mm, donc *Trametes, XII*.

Lenzites Fr. Avant que Karsten ait créé le genre *Gloeophyllum*, ces espèces *abietinum* et *sepiarium* étaient en effet sous *Lenzites* et Patouillard par ex., pour parler d'un mycologue de langue française qui s'est beaucoup occupé de polypores, avait accepté en 1887 (21) *Gloeophyllum* comme section de *Lenzites* pour les espèces foncées, puis l'avait relégué en synonymie de *Lenzites* en 1900 (22), ce qui est curieux, car *Gloeophyllum* est un groupe assez homogène qui se détache nettement des autres *Lenzites*, comme nous le verrons plus tard.

Page 577:

- 1 – trame et lamelles blanches, blanchâtres ou pâles; espèces cystidiées: 2
- trame et lamelles colorées, plus foncées: 4.

Nos espèces sont nettement foncées, donc c'est 4:

- 4 – chapeau glabre, aplani, radié rugueux, brun purpurin, avec zones les unes plus foncées, les autres plus claires: *L. tricolor*, n° 884
- chapeau étalé-réfléchi, étendu transversalement, ou subdimidié imbriqué, bientôt brun, sillonné: chair coriace, mince, brune; cystides à parois épaisses: *L. abietina*, n° 886.
- chair jaune-fauve à cannelle: espèces sans cystides: 5.

Si l'on peut toujours discuter quant aux termes glabre, aplani, radié rugueux, il est clair qu'aucune des trois espèces en notre présence n'est brun purpurin, ni n'a pu l'être, ni n'a tendance à l'être. Par contre, il est également clair que d'après nos courtes phrases descriptives du début de cet article, notre *Gloeophyllum abietinum* correspond à la deuxième possibilité; certes, chacun ne recevra pas du matériel

dans chacune des trois formes indiquées: la plupart du matériel sera subdimidié imbriqué, soit
 dimidié: en demi-cercle, avec le diamètre comme surface d'attache;
 subdimidié: presqu'en demi-cercle;
 imbriqué: les chapeaux les uns au-dessus des autres comme les tuiles (les briques) d'un toit.

Attardons-nous aux autres termes utilisés par B & G pour *Lenzites abietina*: étalé-réfléchi: étendu sur le support, surtout en position verticale, donc carpophore fixé par le dos au support, les lamelles ou pores en avant (résupiné), puis à la marge supérieure retournée pour former un chapeau (anglais: effused-reflexed, allemand: effuso-reflex)

étendu transversalement: ce n'est pas un terme «polyporologique» et nous ne savons pas si nous l'avons compris entièrement dans le sens des auteurs. Voici notre interprétation:

à des poteaux couchés ou à des traverses de haies cylindriques le carpophore peut reposer son centre sur la tangente du cylindre, de façon que sur cette tangente seule la trame et la surface du chapeau peuvent se former, mais pas les lamelles, qui se forment par contre de chaque côté, de façon que le carpophore paraît à cheval sur la tangente. Les deux autres *Gloeophyllum* de chez nous peuvent en faire de même.

Le chapeau peut être également étendu longitudinalement: en ligne horizontale, si le tronc utilisé est en horizontale, ou en ligne verticale si, par ex., le poteau est planté verticalement.

Les auteurs mettent chair brune en opposition à chair jaune-fauve à cannelle: une réserve: si *Gl. sepiarium* est un peu vieux, la trame paraîtra plutôt brune que jaune-fauve.

Cystides à parois épaisses: ces cystides sont si nombreuses aux lamelles que qui dispose d'un microscope et l'utilise, peut les voir à la première préparation (par ex. à l'eau en séparant avec deux aiguilles les fibres. On peut aussi imprégner tout d'abord d'une goutte d'alcool, puis d'eau avant la séparation des fibres. Par contre, pas de KOH car s'il permet de séparer les fibres par simple écrasement, il fait disparaître les cristaux ou ornements qui se trouvent sur certaines de ces cystides).

Nous ne nous attarderons pas sur la description en elle-même de B & G, car nous discuterons nous-mêmes les différents éléments de cette espèce. Voici toutefois l'explication de quelques termes que l'on ne peut guère trouver dans le Petit Larousse:

concrecent: qui a grandi ou qui grandit en même temps (carpophores qui alors se soudent ensemble)

strigieux: à poils raides comme une brosse, par opposition par exemple à tomentueux qui serait doux et fin comme un duvet, à poils courts. Une autre distinction est villeux: velu, avec des touffes de poils, mais pas raides

glabrescent: qui devient, ou qui est devenu glabre (n'a donc pas été glabre dès le début) (allemand: kahl werdend)

concolore: de la même couleur

subconcolore: presque de la même couleur

irpiciforme: à la forme d'une herse, qui a des «dents» rappellant celles des polypores que l'on a placés à tort ou à raisons dans le genre *Irpex* Fr.

irpicoïde: qui a l'aspect de «dents» d'une herse ou d'un *Irpex* Fr.

cupuliforme: qui a la forme d'une petite coupe

cuculliforme: qui a la forme d'un capuchon

incrassata: gros, renflé.

Quant à *Gloeophyllum sepiarium*, nous aurons déjà remarqué qu'il tombe sous la 3^e possibilité de la position 4 de *Lenzites*:

– Chair jaune-fauve à cannelle: espèces sans cystides: 5.

Donc nous apprenons ainsi qu'un examen microscopique ne nous montrera pas de cystides pour les espèces de *Gloeophyllum* de chez nous autres qu'*abietinum*.

5 Chapeau hérissé strigueux, avec sillons et zones glabrescentes, fauve puis bai foncé ou bistré: lamelles distantes de 0,5–1 mm à la marge, dentées, striées, safrané souci, puis fauvâtres; chair fauve rouillé à fauve brun: *L. sepiaria*.

Donc nous sommes également arrivés au but pour *sepiarium*.

Ici nous remarquons une nouvelle indication: lamelles distantes de 0,5–1 mm.

C'est certes une constatation scientifiquement juste, mais si la mesure de l'objet ainsi que la tolérance à accepter se rapprochent un peu trop de l'unité pour mesurer, comme c'est le cas ici, nous risquons dans la pratique de tomber dans le doute. Il est préférable de compter le nombre de lamelles par cm comme le font B & G dans la description, ainsi que les autres auteurs.

Voici les résultats de Kreisel:

Gl. sepiarium: mesurées à la marge du chapeau: 15–24 lamelles par cm.

Gl. abietinum: mesurées à la marge du chapeau: 8–11 lamelles par cm.

Ainsi le nombre maximum de lamelles pour *abietinum* est suffisamment différent du nombre minimum de lamelles pour *sepiarium* pour éviter une confusion.

La description de *sepiarium* ne présente déjà plus de termes à expliquer, si ce n'est peut-être

subporiforme: presque (sub), en forme de pores.

Il reste donc *trabeum* auquel on parvient également avec la clef de *Lenzites*, soit la deuxième possibilité de

5 – Chapeau tomenteux, inégal ou scrobiculé, sillonné, subglabrescent, cannelle, puis plus foncé ou au contraire décoloré blanchâtre; lamelles plus serrées, crème chamois ou cannelle; chair cannelle: *Trametes trabea*.

scrobiculé: qui a de petites fosses. Terme d'ailleurs aussi utilisé en Agaricologie (par ex. pour le groupe de *Lactarius deliciosus* pour les fossettes du stipe, et pour *L. scrobiculatus*)

Avant de quitter la clef des *Lenzites* pour parvenir également à *Gl. trabeum* par la clef des *Trametes*, nous désirons encore savoir ce qu'est ce *L. tricolor* sous 4/1, car nous ne pourrions par dire que nous travaillons par ordre d'élimination si dans les

polypores à lamelles de chez nous il y avait encore une espèce foncée outre que nos trois *Gloeophyllum*: chez *tricolor*, l'extérieur peut être tout aussi foncé que nos *Gloeophyllum*, mais si nous coupons le carpophore en deux comme nous l'avions dit au début de cet article, nous remarquons que la trame n'est certes pas blanche, mais non plus «*d'un brun plus foncé que les bois non traités de notre pays*», elle est au contraire de la même intensité de ton que ces bois, à part une petite partie immédiatement en dessous de la surface du chapeau, qui est plus foncée. Donc si nous avons eu soin de couper le carpophore en deux, nous ne pouvons pas nous tromper. (Cette espèce ne se trouvera dans un sachet que lorsqu'elle sera traitée tout spécialement.)

Clef des *Trametes* p. 583:

- 1 – chapeau dimidié sessile ou étalé-réfléchi: 2
- espèces toujours résupinées: 16
- formes résupinées d'espèces dimidiées ou étalées réfléchies: 17

Donc ce sera dans la majorité des cas 2, parfois aussi le 17 pour les *trabeum* résupinés.

- 2 – chair rouge; pores rouge vermillon: *T. cinnabarina*
- chair fauve ou cannelle: 3
- chair brun d'ombre; chapeau subzoné, villeux ou hérissé de poils raides: *T. hispida*
- chair blanche, pâle, crème incarnat, lignicolore ou crème bistré: 4

La chair de nos exemplaires n'est ni rouge, ni blanche, ni pâle. L'on ne peut hésiter qu'entre fauve ou cannelle, ce qui est certain, et brun. Mais à côté de brun il y a «d'ombre», c'est-à-dire d'un brun plutôt noir gris, ce qui n'est pas le cas pour notre *trabeum*. De plus *trabeum* est tomenteux à subglabrescent à glabrescent, mais ni villeux, ni hérissé de poils raides. Donc à 3:

- 3 – chapeau épais, ongulé, à marge obuse, souci puis fauve; pores arrondis ou oblongs, jaune vif, puis fauve cannelle; chair anisée: *T. odorata*
- chapeau peu épais; pores plus ou moins lamelleux, crème chamois, puis gris chamois, brun tabac; chair légère, cannelle: *T. trabea*.

Nous sommes arrivés (deuxième possibilité) car notre polypore ne correspond pas à la première possibilité: chapeau pas épais, ni en forme de sabot (ongulé), ni à marge obtuse, ni pores arrondis ou oblongs, ni chair anisée.

Si l'on veut être strict, nous devons mettre un ? derrière chair cannelle, car la cannelle a un ton rougeâtre que la trame de *trabeum* n'a pas.

La description de *trabeum* ne contient pas de termes qui ne soient pas dans le Petit Larousse, ou qui n'appartiennent pas à la mycologie générale, ou qui n'aient déjà été expliqués lors de nos causeries.

Si les généralités ci-dessus peuvent servir à donner un nom à nos *Gloeophyllum* dans les cas classiques, et sans microscope, un certain nombre d'entre nous désireront mieux connaître ce groupe de polypores et, par conséquent, dans le prochain bulletin, nous traiterons plus en détail les éléments principaux de ces trois espèces.

Un polyporiste